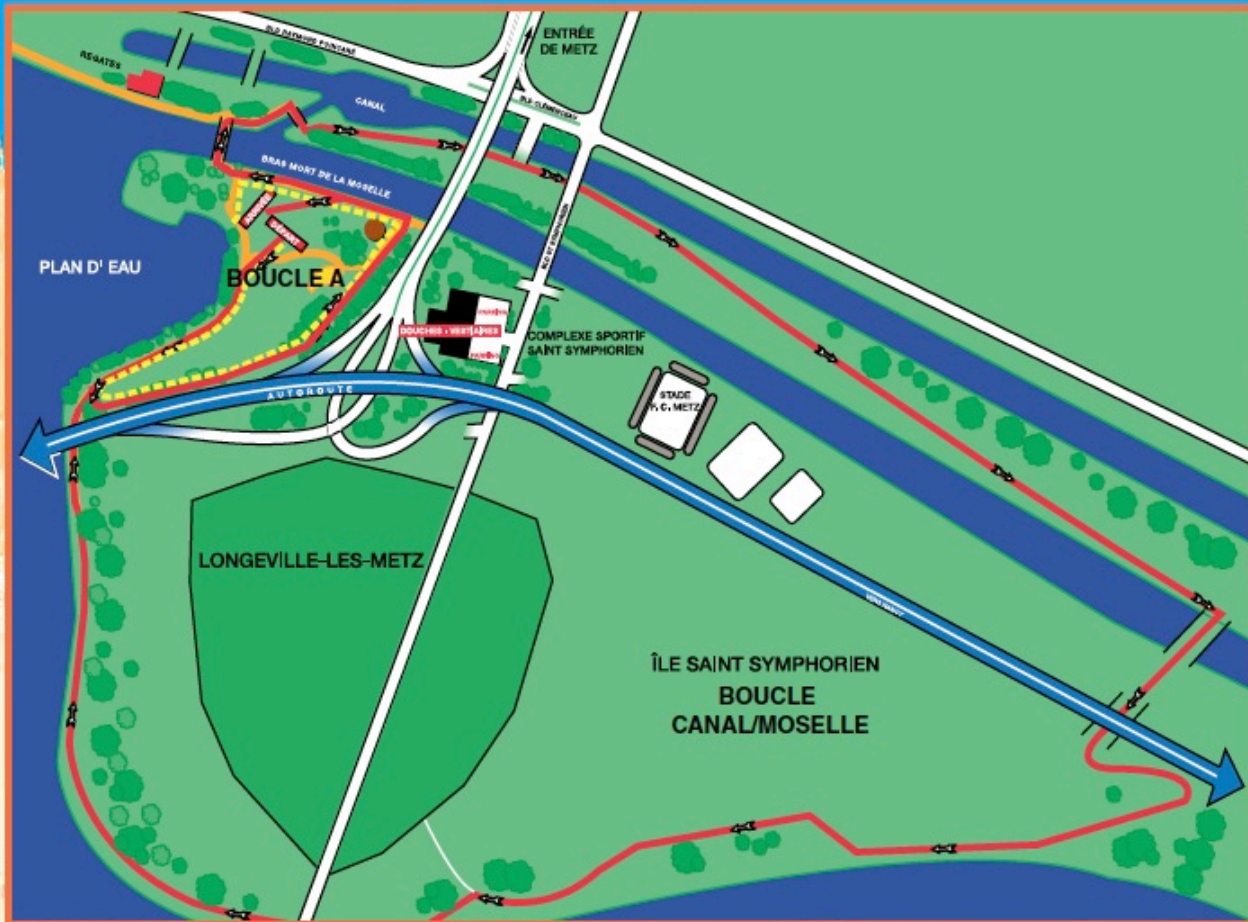


Les non-licenciés devront fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied EN COMPETITION
OUVERTES AUX LICENCIÉS(ES) sur présentation de la licence FFA :

ou pour FSCF - FSGT - UFOLEP - TRIATHLON - Course d'orientation et pentathlon moderne - UGSEL et UNSS. Elles devront porter la mention de non contre-indication de la course à pied EN COMPETITION
Le parcours jaune correspond au parcours «Bol d'air»



OUVERTES AUX LICENCIÉS(ES) sur présentation de la licence :

FSCF - FSGT - UFOLEP - TRIATHLON - Course d'orientation et pentathlon moderne - UGSEL et UNSS. Elles devront porter la mention de non contre-indication de la course à pied EN COMPETITION
Les non-licenciés devront fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied EN COMPETITION

